

# Journée dans les Cévennes :

## Le dimanche 29 octobre 2023



### Le Programme :

- ❖ **Rendez-vous à 7h30** devant la Halle de Martigues puis départ du bus en direction de la Gare d'Anduze.
- ❖ Vous embarquerez à bord du Train à Vapeur des Cévennes, train touristique qui circule entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard. Au coup de sifflet et au rythme de la locomotive, vous roulez à toute vapeur en admirant les paysages cévenols, en passant de viaducs en tunnels et en admirant la Vallée des Gardons et ses formidables panoramas.
- ❖ Votre bus vous attendra à Saint-Jean-du-Gard, et vous emmènera au restaurant l'Entre Deux Gares pour le déjeuner.
- ❖ Après le repas, vous partirez à la découverte de la Bambouseraie en Cévennes. Classée parmi les plus beaux jardins de France, ce jardin exotique vous offrira une expérience unique de complicité avec la nature (visite libre d'une durée d'environ 2h)
- ❖ **Départ du bus vers 17h30**, pour une arrivée sur Martigues aux alentours de 20h00.

### Tarifs de la journée :

TARIFS	ADHERENTS (soit une participation du COS de 50 %)	INVITES (pas de participation du COS)
Tarif adulte	30,00 €	60,00 €
Tarif enfant de – de 12 ans	23,00 €	46,00 €

### Le prix comprend :

- Le transport en autocar aller / retour
- Balade en train à vapeur
- Déjeuner au restaurant l'Entre Deux Gares (voir le menu au verso)
- L'entrée à la Bambouseraie en Cévennes

## Menu proposé au restaurant l'Entre Deux Gares\* :

Apéritif Kir à la Châtaigne

\*

Tartelette à l'oignon et au miel des Cévennes accompagnée de sa petite salade

\*

Blanquette de veau de nos grands-mères servie avec son riz et ses petits légumes

\*

½ fromage de chèvre et sa confiture de vin maison

\*

Tiramisu

\*

¼ de vin de pays rouge et rosé

\*

Café ou boisson chaude

\* Ce menu est susceptible d'être modifié

## Inscriptions et règlements :

- Inscriptions **jusqu'au vendredi 29 septembre 2023 17h30 inclus**
- Bulletin d'inscription à télécharger depuis le site Internet du COS ([www.cos-martigues.fr](http://www.cos-martigues.fr)) ou à retirer au secrétariat
- Règlement de la totalité à l'inscription uniquement par chèque (encaissement fin octobre)
- Possibilité de tirage au sort
- En cas d'annulation, **il n'y aura pas de remboursement** sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.